

Commune d'IXELLES
Commission de concertation
Monsieur F. LETENRE
Chaussée d'Ixelles, 168
B - 1050 BRUXELLES

Vos réf. : 7B/PU/AC/BD
Nos réf. : AVL/KD/XL-2.509/s.560
Annexe : 1 dossier

Bruxelles,

Monsieur,

Objet : IXELLES. Rue Guillaume Stocq, 7.
Rehaussement de l'immeuble à front de rue.
Demande de permis d'urbanisme – Avis de la CRMS.
(Dossier traité par Mme A. Coppieters)

En réponse à votre courrier du 6 octobre 2014, reçu le 6 octobre, nous vous communiquons les **remarques** formulées par la CRMS en sa séance du 22 octobre 2014.

La demande concerne un bien qui date de 1896 et qui servait d'entrepôt à l'entrepreneur Jean Vandeuven, propriétaire des n° 3, 5 et 7, rue G. Stocq. Il se compose de deux niveaux sous toiture. Le bien, qui a déjà été transformé plusieurs fois, occupe l'entièreté de la parcelle. La demande vise à reconverter le bâtiment en logements en rénovant le premier étage et en construisant des logements au-dessus. Le projet présente une façade à rue quasi entièrement vitrée de quatre étages, surmontée d'un jardin d'hiver. Le rez-de-chaussée comprend l'entrée du bâtiment et du parking. Les toitures du volume arrière et du bâtiment principal seraient végétalisées.

Au vu du contexte urbain dans lequel le projet s'inscrit, une meilleure intégration dans l'alignement devrait être assurée notamment en diminuant les surfaces vitrées (meilleur équilibre entre les pleins et les vides), en prévoyant une toiture à versants et en abandonnant le jeu des retraits et des saillies aux étages.

En façade à rue, la CRMS préconise également de limiter les balcons aux premier et deuxième étages, à l'instar des voisins.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de Concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Recevez, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées,

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. : - B.S.D. – D.M.S. : Mme O. Goossens ;
- B.S.D. – D.U. : Mme V. Henry.